

Origine et traitement de la légasthénie

Comment les enfants apprennent-ils le langage écrit ? Les différentes étapes de cet apprentissage aident à mieux comprendre les troubles de la lecture et de l'écriture. Le progrès technologique et la compensation des désavantages permettent d'atténuer ces troubles.

Apprendre à lire et à écrire demande du temps. Les spécialistes distinguent trois phases d'apprentissage qui se chevauchent en partie. La durée de chaque phase est individuelle.

La phase logographique

L'enfant en âge préscolaire se trouve dans la phase logographique. Il reconnaît les mots à partir d'indices visuels ou graphiques (logos Migros, Coop ou Coca-Cola). L'essentiel ici est le contexte et non les unités sonores.

La phase alphabétique

La phase alphabétique s'étend du jardin d'enfants à la 2^e année primaire. L'enfant apprend les correspondances graphèmes-phonèmes et convertit ce qu'il entend en lettres. Il transcrit les mots de manière phonétique – donc comme on les prononce. Il ne connaît pas encore de règles d'orthographe.

Pour l'apprentissage de la lecture, l'enfant commence à composer des mots à partir de lettres. Ce processus est exigeant puisqu'il doit d'abord déchiffrer les signes dans sa tête. A ce stade, il ne comprend pas encore ce qu'il lit.

La phase orthographique

La phase orthographique débute au cours de la 2^e classe. L'enfant prend

progressivement conscience que les mots ne s'écrivent pas tous comme ils se prononcent. En lisant, il développe un vocabulaire visuel, identifie de plus grandes unités comme les syllabes et sa lecture devient plus fluide. C'est à ce stade qu'il acquiert les compétences essentielles pour sa scolarité.

Impact sur l'apprentissage du langage écrit

L'apprentissage du langage écrit dépend de différents facteurs : les facteurs individuels et les facteurs sociaux.

Les premiers sont p. ex. une prédisposition génétique à la légasthénie, un trouble du langage ou de la parole, des troubles sensoriels, neurologiques, de l'apprentissage ou des déficits phonologiques.

Les facteurs sociaux peuvent être un établissement scolaire avec un faible niveau d'exigence ou un enseignement insuffisant du langage écrit. Mais également la pauvreté, l'absence d'encadrement familial ou une connaissance et utilisation insuffisantes de la langue cible dans l'environnement social.

En résumé : le risque pour l'enfant de développer un trouble de la lecture et de l'écriture sera d'autant plus élevé

Photographie 1 : Les enfants d'âge préscolaire identifient les mots sur la base d'indices graphiques.

Photographie 2 : Dans la phase alphabétique, l'enfant convertit phonétiquement ce qu'il entend en lettres, l'orthographe ne jouant encore aucun rôle.



que le nombre de facteurs réunis est important.

Evolution et pronostic

Bien souvent, les enseignants constatent un retard dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dès les premières semaines ou les premiers mois de la scolarité. Ces enfants n'arrivent pas à suivre malgré l'encouragement et les stratégies mises en œuvre. Il ne faut pas s'attendre à une amélioration soudaine. Ce déficit aura un impact sur la réussite scolaire et le choix ultérieur d'une profession.

Surmonter les examens par la compensation des désavantages

Même si l'évolution et le pronostic ne sont pas roses, les enfants légasthéniques ne sont pas livrés à eux-mêmes. La détection et l'intervention précoces sont essentielles : soutien intégratif ou logopédie de la part des enseignements ou milieu familial engagé. Les enfants ou leurs parents peuvent également demander une compensation des désavantages. Celle-ci concerne les modes d'examen : les contenus et le nombre des épreuves restent certes les mêmes, mais l'enfant dispose de plus temps pour les épreuves écrites, a le droit d'y répondre par oral et non par écrit ou bien d'utiliser son ordinateur.

La demande en moyens auxiliaires augmente

Les moyens auxiliaires techniques tels qu'ordinateurs, laptops ou iPads ont beaucoup évolué ces dix dernières années. C'est également le cas des moyens auxiliaires scolaires. Certains programmes ou applications disposent d'une fonction de lecture à haute voix dans différentes langues, ce qui permet à un enfant de se concentrer sur le contenu du texte et sa compréhension. Hormis les logiciels d'aide à l'écriture, il existe des logiciels de traitement de texte qui convertissent les mots prononcés en texte. Ces moyens auxiliaires contribuent à la réussite scolaire des personnes légasthéniques et facilitent leur accès au monde du travail. Un choix de logiciels et d'applications est disponible sur www.friportail.ch/bep. La FSCMA constate un essor dans ce domaine. Ses spécialistes assistent la clientèle pour les demandes à l'AI et en matière de financement.

Commerce spécialisé

Active Communication AG
Sumpfstrasse 28
CH-6312 Steinhausen
+41 41 747 03 03
office@activecommunication.ch
www.activecommunication.ch

b-at AG – Beratung assistive
Technologien
Chamstrasse 33
CH-8934 Knonau
+41 44 597 50 55
info@b-at.ch
www.b-at.ch

Gobiz GoBiz Sàrl
Rue de l'Eglise 6
CH-1926 Fully
+41 27 558 88 55
dys@gobiz.ch
www.gobiz.ch

Isit Conseil Bureau
Avenue du Marché 3
CH-3960 Sierre
+41 79 449 30 35
info@isitconseils.ch
www.isitconseils.ch

Intics
+41 79 821 44 34
regula.vonlanthen@intics.ch
www.intics.ch

Ergo-Léman
Rue Mauverney 21
CH-1196 Gland
+41 22 364 50 30
ergo-leman@bluewin.ch
www.ergo-leman.ch

E-kip – centre informatique
pédagogique
Rue de Hesse 1
CH-1204 Genève
+41 22 700 01 07
contact@e-kip.ch
www.e-kip.ch

Jocelyn Wahli
Enseignante spécialisée
Kanton Jura
+41 78 729 34 90
jocewah@gmail.com

« On ne peut pas abandonner les légasthéniques à leur sort »

Les personnes ayant des difficultés à lire et à écrire sont souvent stigmatisées. Un trouble de la lecture et de l'écriture peut avoir plusieurs causes : la génétique et l'environnement sont ici déterminants. Que peuvent faire ces personnes et leurs proches ? Les réponses de Monika Brunsting, ancien membre du comité de l'Association Dyslexie Suisse (ADS).

Que sont la dyslexie et la dyscalculie ?

On entend par dyslexie ou dyscalculie les grandes difficultés de lecture, d'orthographe ou de calcul qu'éprouvent certaines personnes sans qu'elles soient la conséquence d'une intelligence déficiente. La dyslexie et la dyscalculie sont souvent indissociables. Aujourd'hui, la cause génétique semble avérée et différents gènes susceptibles de jouer un rôle déterminant ont déjà été identifiés. Ce qui explique la prédisposition constatée dans de nombreuses familles.

Mais l'environnement est également important : la lecture, l'orthographe et le calcul impliquent un apprentissage. Mais des prédispositions génétiques peuvent le rendre plus difficile. Ces personnes doivent apprendre plus ou autrement et bénéficier d'un énorme soutien. Dans les cas sévères, il faut accepter que le meilleur encadrement possible ne puisse pas résoudre le problème et qu'un handicap subsiste. Dans ce cas, il est possible de demander une compensation des désavantages pendant la scolarité ou la formation.

Par ailleurs, il n'est pas rare que ces troubles s'accompagnent d'un TDAH, ce qui rend l'apprentissage encore plus laborieux.

Quand et pourquoi l'Association Dyslexie Suisse a-t-elle été créée ?

Des parents d'enfants concernés ont fondé l'association en 1994. Depuis 1996, la Romandie possède d'ailleurs sa propre association, l'association Dyslexis suisse romande (aDsr). Les parents d'enfants dyslexiques ont cherché un soutien pour les problèmes de leur progéniture. A des fins de clarification ou de promotion des enfants, ou bien pour échanger entre parents concernés.

L'association s'est rapidement développée grâce à l'engagement de tous les participants. Elle compte aujourd'hui quelque 700 membres. Parmi eux, des parents et des spécialistes tels qu'enseignants, enseignants spécialisés et logopédistes, mais aussi des adultes dyslexiques.

L'iPad permet aux personnes sans langage oral de communiquer plus facilement. A l'école comme au quotidien, il suffit de sélectionner le pictogramme correspondant au besoin souhaité et le texte apparaît sur l'écran.



Quels sont les principaux messages que l'ADS souhaite faire passer au grand public ?

La lecture et l'écriture sont élémentaires pour mener une vie autonome. Un exemple : comment une personne peut-elle acheter un billet au distributeur automatique si elle ne sait ni lire ni entrer la destination correctement ? Nous voulons également sensibiliser la société aux nombreux obstacles que rencontrent les personnes concernées et leurs proches. Dans ce but, nous organisons chaque année une grande manifestation permettant aux participants de partager leur expérience et de nouer des relations.

Il est préoccupant de constater que la situation était nettement meilleure jusqu'à il y a une quinzaine d'années. Des ressources financières et humaines étaient encore disponibles dans toute la Suisse : des thérapeutes et des moyens d'encadrement et de traitement étaient à disposition. On pouvait aider les classes, les enfants et leurs parents à surmonter des situations difficiles.

Aujourd'hui, ce n'est possible que dans quelques cantons. Les cas sévères sont désormais pris en charge par des logopédistes, mais souvent les ressources en personnel sont trop limitées pour un traitement optimal. L'encadrement et le traitement des enfants dyslexiques et dyscalculiques sont des processus sur le long terme.

Combien d'enfants, d'adolescents et d'adultes sont atteints de légasthénie ou de dyscalculie en Suisse ?

Chez les enfants d'âge scolaire, on estime que 10 à 15 % sont concernés. Dont 5 % de cas sévères et 10 % de cas moyens à modérés.

Chez les adultes, on considère généralement que 10 % d'entre eux sont illettristes. Il s'agit des personnes dont le niveau de lecture et d'écriture n'a pas dépassé celui de la 3^e classe. Toutefois, elles ne sont pas toutes légasthéniques, à savoir atteintes d'un trouble diagnostiqué de la lecture et de l'écriture. D'autres difficultés de langage, une langue maternelle étrangère ou une scolarité déficiente peuvent également être à l'origine de cette situation.

Quels sont les mythes persistants autour de la légasthénie ?

« La dyslexie et la dyscalculie n'existent pas. Ce sont tout simplement des enfants qui ont du mal à apprendre. » Il ne peut pas y avoir que des enfants qui apprennent bien et facilement. Une partie d'entre eux ne fait guère de progrès malgré un bon enseignement, un bon niveau d'intelligence et en dépit de tous leurs efforts. Ce sont justement des enfants atteints de dyslexie ou de dyscalculie.

« Celui qui ne sait pas lire, écrire ou compter correctement est bête ou paresseux ! » Ce mythe agace les

A l'école, l'iPad est un soutien lors des exercices de lecture : l'institutrice lit avec l'enfant, celui-ci entre les mots dans l'appareil sous forme de pictogramme ou de lettres. Le logiciel lit ensuite à haute voix ce qui a été saisi.



personnes concernées autant que nous. Une personne atteinte de dyslexie ou de dyscalculie n'est en aucune façon stupide puisqu'un examen permet d'exclure explicitement cette possibilité. Elle n'est pas non plus paresseuse, mais se décourage souvent avec les années.

« Beaucoup d'entre elles veulent obtenir des avantages grâce au diagnostic. » Sur la base d'un diagnostic actuel, il est possible de demander une compensation des désavantages dans les écoles et les établissements de formation. Cette procédure permet de compenser une partie des inconvénients dus au handicap. L'enseignement et les matières d'examen restent les mêmes, seules les modalités d'examen sont adaptées individuellement. Une compensation des désavantages n'avantage pas la personne, mais l'aide à réduire son désavantage. Mais, de toute façon, elle implique un diagnostic clairement établi.

Comment se déroule la scolarité typique d'un enfant légasthénique d'après votre expérience ?

La scolarité est une période de grande souffrance. Les succès scolaires sont rares. Il arrive que ces enfants n'atteignent pas les niveaux requis et deviennent subitement des enfants avec des besoins éducatifs particuliers. Cela correspond à l'ancien statut d'un enfant de classes spéciales. Mais cela ne résout malheureusement pas le problème de dyslexie ou de dyscalculie : l'enfant

terminera sa scolarité même s'il ne sait pas parfaitement lire ou écrire.

Il est fréquent que ces enfants n'atteignent pas le niveau scolaire qu'ils auraient dû atteindre compte tenu de leur intelligence. Les écoles estiment souvent qu'un tel déficit du langage écrit ne permettrait pas à l'enfant de suivre le programme d'une école secondaire ou d'un lycée. Le recours à la compensation des désavantages apporte sur ce point certains progrès réjouissants.

L'échec scolaire persistant entraîne souvent des problèmes psychiques. Anxiété, dépression ou absentéisme scolaire font leur apparition. Une psychothérapie ou un enseignement thérapeutique s'avèrent souvent nécessaires.

Comment la légasthénie chez un enfant peut-elle impacter sa vie d'adulte ?

Il y a quelques années, le destin d'un homme de 45 ans a ému de nombreuses personnes en Suisse: à cause de sa dyslexie, l'homme n'arrivait pas à se débrouiller dans la vie. Un jour, il a arrêté d'ouvrir ou de lire son courrier. Il n'a plus payé ses factures jusqu'à ce que la commune intervienne et lui vienne en aide. Une vague d'empathie s'est emparée de la Suisse. Malheureusement, cette histoire est depuis passée aux oubliettes. Mais une chose est sûre: ce n'est pas un cas unique en Suisse et cela ne devrait pas exister !

Une communication ludique grâce aux pictogrammes: l'enfant sélectionne l'image et sa description s'affiche à l'écran.



Il arrive aussi qu'une jeune personne ne puisse pas apprendre le métier de son choix. Par chance, il existe aujourd'hui de nombreuses solutions flexibles pour les cas difficiles qui permettent à ces personnes d'atteindre leurs objectifs par des voies détournées, même à un âge avancé.

Que peuvent faire les proches ?

Depuis quelques années, il existe une compensation des désavantages qui se base sur la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Cette loi interdit de discriminer une personne du fait de son handicap. Les personnes légasthéniques peuvent obtenir une compensation des désavantages au terme d'un examen psychodiagnostique et de l'établissement d'un diagnostic clair. Cette compensation sert à contrebalancer ce handicap spécifique. Le contenu des examens reste le même et seuls quelques points formels sont modifiés comme du temps supplémentaire ou une épreuve orale au lieu d'une épreuve écrite.

Pourtant, de nombreuses personnes doivent aujourd'hui se battre pour l'obtenir. En faire la demande et l'obtenir n'est pas encore une évidence. Ces dernières années, de plus en plus d'adultes ont demandé un diagnostic et une compensation des désavantages afin de pouvoir suivre une formation continue. Les apprenants aussi en ont parfois besoin. En raison du manque d'accueil pour adultes, l'ADS a accredité différents psychologues pour effectuer ces examens.

Un cas sévère de légasthénie peut-il engendrer à l'âge adulte un analphabétisme fonctionnel ?

C'est une question d'interprétation. Une personne aux capacités limitées dans le langage écrit peut être considérée comme une analphabète fonctionnelle ou dyslexique. Quel que soit le nom que l'on donne, il s'agit toujours d'une personne rencontrant de grandes difficultés. On peut essayer de les surmonter à n'importe quel âge, mais ce travail devient plus laborieux avec les années. En outre, selon leur métier, certains adultes n'ont plus besoin de beaucoup lire ou écrire et évitent de le

faire pendant leur temps libre. Il peut donc arriver qu'ils oublient peu à peu ces aptitudes.

La compensation des désavantages et le soutien intégratif se sont établis ces dernières années et la technologie a évolué. Quelles sont les expériences que l'ADS ainsi que les parents et les proches ont-ils tirées de moyens auxiliaires comme les iPads, laptops, applications et logiciels ?

De nouveaux moyens auxiliaires sont développés continuellement et les expériences sont très positives. Toutefois, les personnes concernées doivent souvent se battre pour avoir le droit d'utiliser des moyens auxiliaires dans le cadre d'une compensation des désavantages. L'ADS organise régulièrement des ateliers sur ce thème.

De nombreuses professions impliquent aujourd'hui l'écriture sur PC ou la lecture sur écran. La fonction de lecture à haute voix ainsi que le correcteur du logiciel de traitement de texte facilitent considérablement ces deux activités et ouvrent aux personnes concernées des voies professionnelles qui leur auraient été fermées récemment encore.

Cela vaut-il la peine, selon vous, d'investir dans des moyens auxiliaires électro-niques ? Dans une perspective d'intégration sur le premier marché du travail.

Absolument. Il ne faut pas créer des entraves supplémentaires en refusant des moyens auxiliaires à ces personnes. Il reste encore beaucoup à faire. L'ADS y travaille et se réjouit de sa précieuse collaboration avec la FSCMA.

Que souhaitez-vous dire en conclusion aux lectrices et aux lecteurs au sujet de la légasthénie ?

La dyslexie et la dyscalculie sont des handicaps invisibles. Il nous faut faire preuve d'une grande vigilance pour ne pas les ignorer. Mais il faut aussi des moyens auxiliaires, du soutien, des traitements ainsi que des ressources humaines et financières. La société ne peut pas se permettre d'abandonner à

leur sort une si grande catégorie de personnes. Les personnes atteintes de dyslexie et de dyscalculie ont droit à un soutien approprié. L'ADS ne rêve pas de temps meilleurs, mais travaille activement pour améliorer les choses.

Complément d'information sur l'ADS : www.verband-dyslexie.ch



Portrait

Dr. Monika Brunsting est enseignante, psychologue scolaire, psychologue pour enfants et adolescents ainsi que psychothérapeute et enseignante spécialisée. Elle travaille dans la formation continue du corps enseignant de différents cantons, dont notamment à la Haute école de pédagogie spécialisée de Zurich. Elle est en outre l'auteure d'articles et d'ouvrages scientifiques sur l'apprentissage, les difficultés d'apprentissage, le TDAH et le stress. Jusqu'à récemment, elle était membre du comité de l'Association Dyslexie Suisse (ADS).